

Type Diplôme : <b>DIPLÔME D'UNIVERSITÉ</b>		
<b>COMPOSANTE/Structure</b>	<b>TSE</b>	
<b>LIBELLÉ</b>	<b>Statistique Appliquée</b>	
<b>Session DU</b>	<b>Seconde session/chance</b>	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CA-2023-41, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
L'UE4 est optionnelle. Mais, elle doit obligatoirement être suivie par les apprenants souhaitant candidater en Master mention Économétrie, Statistiques, parcours type Statistiques et Économétrie FOAD et ayant un nombre d'ECTS suffisants soit 240 crédits.		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
Les notes de contrôle continu obtenues en première session valent pour la session de rattrapage. Les épreuves ou projets s'effectuent en temps limité en ligne. Toute absence injustifiée aux épreuves ou projets est sanctionnée par un 0/20. Les notes obtenues lors de la session de rattrapage se substituent OBLIGATOIREMENT aux notes obtenues en session initiale. Les justificatifs d'absence à une épreuve terminale doivent parvenir à la scolarité dans les 10 jours qui suivent la fin de la session d'examen.		
<b>Seconde chance</b>		
Les notes obtenues en rattrapage remplacent les notes obtenues en session initiale.		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
<b>Compensation</b>		
Les UE sont validées isolément ou par compensation		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Art. L613-2 du Code de l'éducation</a>		

Diplôme d'université		Statistique appliquée - FOAD										1ère session			2ème session/char		Observation seconde session/chance
Parcours												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
UE	S1	UE1 Logiciels statistiques				7,5	7,5										
Matière	S1	R	Porté	M2 Stat	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 4 / CC 1	2	Projet		Projet		
Matière	S1	Python	Porté	M2 Stat	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 4 / CC 1	2	Projet		Projet		
Matière	S1	SAS	Porté	M2 Stat	20	2,5	2,5	Oui	Oui	CC&CT	CT 4 / CC 1	2	Projet		Projet		
UE	S2	UE2 Econométrie	Porteur		40	10	10	Oui	Oui	CC&CT	CT 5 / CC 5	2	Projet		Projet		
UE	S2	UE3 Data Mining	Porteur		40	10	10	Oui	Oui	CC&CT	CT 5 / CC 5	2	Projet		Projet		
UE		UE4 (facultatif)*															
Matière	S1	Probabilités, algèbre	Porteur		30					CC&CT		2	Écrit		Écrit		
Matière	S2	Optimisation	Porteur		15					CC&CT		2	Écrit		Écrit		
TOTAL ANNEE					185	27,5											

\* UE obligatoire pour les apprenants souhaitant candidater en Master 2 mention Économétrie, Statistiques, parcours type Statistiques et Économétrie FOAD et ayant un nombre d'ECTS suffisants soit 240 crédits